

**CONSEIL MUNICIPAL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 26 Décembre 2023****OBJET : 29/2023****RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER APPLICABLE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	<b>L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS LE VINGT-SIX DÉCEMBRE à NEUF HEURES TRENTE</b>
Présents :	19	Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Absent (s)	3	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoints au Maire - Mme Monique LOREAU ; <del>Mme Babeth TEYCHENE</del> ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; <del>M. Bernard LAVERGNE</del> ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; <del>Mme Christine CHABOT</del> ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; <del>Mme Laurianne VEYRET</del> ; <del>Mme Marie TOULET</del> ; M. Julien BOUILLOT ; <del>Mme Hélène LE GUIRRIEC</del> ; <del>M. Laurent MAILLARD</del> ; <del>M. Grégory NOEL</del> ; M. Vincent PERRIER ; M. Philippe BRIAT ; M. Serge MARTY – Conseillers municipaux –
Pouvoir (s)	7	Mme Babeth TEYCHENE à M. Joël COLLET – M. Bernard LAVERGNE à M. Jean-François BUER – Mme Christine CHABOT à M. Vincent OLIVIER – Mme Laurianne VEYRET à Mme Nathalie RICHASSE – Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS – M. Laurent MAILLARD à M. Vincent PERRIER – M. Grégory NOEL à Mme Michelle COMBA
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		20 Décembre 2023

**Expose**

Par délibération n° 22/2023 du 09 Août 2023 la Commune de Foulayronnes a adopté la norme comptable M 57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette nomenclature prévoit l'instauration d'un Règlement Budgétaire et Financier (R.B.F.) valable pour la durée de la mandature. Annexé à la présentation, ce R.B.F. doit notamment préciser :

- Les principes généraux portant sur le budget et l'exécution budgétaire,
- Les modalités de gestion des dépenses et des recettes,
- Les opérations spécifiques, dont la clôture d'exercice et la gestion patrimoniale.
- Les modalités de gestion des amortissements et immobilisations.

**Le Conseil Municipal de Foulayronnes,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le règlement budgétaire et financier, joint en annexe, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que  
dessus  
Pour extrait conforme,**

**Le Maire de Foulayronnes,**



**Bruno DUBOS.**

**Le secrétaire de séance,**



**Julien BOUILLLOT**